



0 64

mouvement
écologique

Monsieur le Premier Ministre Xavier Bettel

Luxembourg, le 4 mai 2021

Concerne : réforme concernant une administration transparente et ouverte

Monsieur le Premier Ministre,

Le Mouvement Ecologique s'engage depuis longtemps pour l'introduction d'un « freedom of information act » au Luxembourg. Durant des années notre organisation a accompagné la mise en œuvre de la convention d'Aarhus au Luxembourg et l'évolution de la réglementation relative à la procédure administrative. Lors des discussions sur la loi concernant une administration transparente et ouverte durant la période législative, notre organisation avait élaboré plusieurs positions détaillées.

Dans une interview de votre part dans les médias, vous indiquez que votre ministère est en train de tirer le bilan de la loi concernée et que vous avez transmis le projet de réforme au Conseil national de presse en lui demandant son avis.

Etant donné

- * l'engagement de notre mouvement durant plus de 30 années en la matière
- * l'apport constructif - avec des avis qualifiés - de notre organisation dans le cadre des discussions de tous les projets y relatifs dans le passé et
- * les incidences directes de ce projet de réforme autant pour les ONG – notamment aussi notre organisation, la société civile en général et le grand public

Nous vous prions de nous transmettre le projet en question, afin que le Mouvement Ecologique puisse donner son apport constructif à un stade précoce.

Tout en vous remerciant d'avance, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de nos sentiments respectueux.

Blanche Weber
présidente